

**Fonds fiduciaire multipartenaires de
CAFI**

Don de préparation



<p>Pays : CAMEROUN</p>	<p>Organisation(s) chargée(s) de la mise en œuvre</p> <p>Programme des Nations Unies Pour le Développement</p>
<p>Contact pour le projet :</p> <p>Martin Zeh-Nlo Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique Programme des Nations Unies pour le Développement N° 1232 Immeuble Mellopolis Rue 1794 , Ekoudou, Bastos B.P. : 836 Yaoundé - Cameroun Courriel : martin.zeh-nlo@undp.org</p>	<p>Partenaire(s) de mise en œuvre - nom et type (gouvernement, OSC, etc.) :</p> <p>Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire (Gouvernement)</p> <p><u>Contacts :</u> Ernest NNANGA Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS), Point focal CAFI Immeuble Rose - MINEPAT Avenue Marchand, B.P. : 660 Yaoundé, Cameroun Courriel : ennanga@minepat.gov.cm</p> <p>Dr. SAIDOU Hamadou Chef Cellule Prospective Economique au MINEPAT, Membre de l’équipe focale CAFI Courriel : hsaidou@minepat.gov.cm</p>
<p>Description du projet :</p> <p><i>L’Initiative pour les Forêts d’Afrique Centrale (CAFI) vise à développer des chaines des valeurs camerounaises (agricole, forestières et minières) inclusives et compétitives tout en réduisant leurs impacts sur la déforestation et la dégradation des forêts.</i></p> <p><i>Pour sa phase pilote, l’Initiative vise à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le terrain pour la négociation et la signature d'un partenariat à long terme. • Renforcer les capacités des instances nationales et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à une 	<p>Le financement CAFI : 295.005 USD Autre source : 0 Contribution de la gouvernance : 0 Autre : 0</p> <p>Coût total du projet : 295.005 USD Date de début du projet proposée : 01.10.2023 Date de fin du projet proposée : 31.03.2024</p>

<p>coordination intersectorielle renforcée et inclusive, et à une planification stratégique et spatiale renforcée, pour aller vers une "Économie Verte".</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarifier le dispositif institutionnel permettant d'engager l'ensemble des secteurs clé liés à l'utilisation des terres dans la mise en œuvre de cette vision, de tester la capacité d'arbitrer tant au niveau central que décentralisé entre les différents secteurs et choix d'utilisation des terres vers des modèles durables, et assurer une coordination de diverses sources de financement (publiques et privées, domestiques et internationales) vers la mise en œuvre d'un développement durable. <p>Il s'agit ainsi de mobiliser dans les meilleurs délais les financements CAFI pour mettre en œuvre les projets pilotes identifiés mais aussi prioritaires de la SND30 ; et de mieux apprécier les conditionnalités liées à ces financements avant tout engagement de l'Etat.</p>	<p>Durée totale (en mois) : 06</p>
<p>Produits attendus : Le démarrage de la phase pilote de CAFI au Cameroun est bien assurée</p>	
<p>Organisation(s) bénéficiaire(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> Administrations sectorielles concernées (MINFOF, MINEPDED, MINMIDT, MINADER, MINEPIA, MINDDEVEL, MINTP, MINDCAF, MINFI et MINEE) ; Collectivités Décentralisées 	<p>Contrepartie du gouvernement national</p>
<p>Nom du représentant Aliou Mamadou Dia Représentant Résident</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : Progr  pour le Développement (PNUD)</p> <p>Date et sceau : 13 OCT 2023</p> 	<p>Nom de la contrepartie gouvernementale </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)</p> <p>Date et sceau 25 OCT 2023</p>  <p>Alamine Ousmane Mey</p>
<p>Au nom du Conseil d'Administration du CAFI</p>	
<p>Nom : Berta Pesti</p> <p>Signature : </p> <p><small>DAFEBAUCC69A4TZ...</small></p> <p>Chef du Secrétariat du CAFI :</p> <p>Date : 09-Oct-2023</p>	

LES COMPOSANTES DU PROJET :

A. CONTEXTE

L'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale humide du monde, qui séquestre environ 1,5 milliard de tonnes de CO2 équivalent ou 4% des émissions mondiales chaque année et fournit un habitat à plus de 10 000 espèces végétales et animales. La perte de forêts s'accélère malgré les efforts en cours, car l'action gouvernementale à elle seule n'a pas suffi à établir un équilibre efficace entre les intérêts de la forêt et du développement économique.

Sur cette base, une coalition de donateurs – l'Union européenne, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume de Norvège, la République française, le Royaume-Uni, la République de Corée, les Pays Bas, la Belgique et la Suède – ainsi que les pays partenaires d'Afrique centrale – La République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Cameroun, la République du Congo, la République de Guinée équatoriale et la République du Gabon – ont conclu un partenariat de collaboration pour établir l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI).

CAFI est une initiative unique qui catalyse un dialogue politique de haut niveau et des financements accrus pour soutenir des réformes ambitieuses et des investissements de terrain pour aider ses pays partenaires à réduire les émissions provenant de la déforestation et la dégradation des forêts tout en réduisant la pauvreté. Aujourd'hui, avec la signature de trois lettres d'intention (RDC, Gabon et la République du Congo), CAFI finance les pays partenaires à mettre en œuvre des programmes qui leur permet d'atteindre et augmenter leurs ambitions pour préserver leurs forêts, réduire la pauvreté et aller vers la diversification économique.

Le Cameroun a signé la déclaration conjointe du CAFI en 2015, mais le pays n'a pas encore signé de lettre d'intention (LOI) comme base pour un engagement plus large du CAFI.

Par lettre datée du 18 janvier 2022, la présidence du Cameroun a confirmé que le MINEPAT est officiellement mandaté pour coordonner le partenariat avec CAFI qui sera mis en œuvre en plusieurs phases comme suit :

▪ **Phase de Démarrage (2023-2025)**

Afin de préparer le terrain pour la négociation et la signature d'un partenariat à long terme entre le Cameroun et CAFI, les partenaires ont décidé de réaliser une phase pilote de trois ans. Son objectif sera de renforcer les capacités des instances nationales et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour une coordination intersectorielle et multi-niveaux renforcée et inclusive, et pour la planification stratégique et spatiale, pour aller vers une « Économie Verte » en étroite ligne avec les objectifs et axes stratégiques de la Stratégie National de Développement 2020-2030 (SND30) et la Stratégie de Développement du Secteur Rural et le Plan National d'Investissement Agricole 2020-2030 (SDSR/PNIA 2030). Une série de projets sera mise en œuvre durant cette phase (voir section suivante sur le processus de développement des projets d'investissements dans le cadre de la phase de démarrage du partenariat CAFI-Cameroun)

▪ **Phase d'engagement (2026-2030)**

En utilisant les ressources fournies au gouvernement du Cameroun par le biais d'un projet d'appui de coordination intersectorielle et multi-niveau du partenariat (l'objet de cet AMI), le processus d'engagement se déroule comme suit :

- ✓ *Le gouvernement du Cameroun définit des engagements politiques conformes à la SND30 et les stratégies sectorielles avec des résultats/jalons pertinents pour réduire/minimiser la déforestation et la dégradation des forêts associées au développement de chaînes de valeur des matières premières camerounaises compétitives qui assurent la sécurité alimentaire.*

- ✓ *Le Gouvernement du Cameroun prépare un plan comprenant une série de projets ou programmes avec des estimations détaillées des coûts pour la mise en œuvre de ces engagements politiques.*
- ✓ *Le Conseil d'Administration de CAFI prend des engagements de financement sur la base des engagements politiques du Gouvernement du Cameroun et de l'estimation des coûts présentée dans le cadre de la planification.*

- **Phase d'expansion (Au-delà de 2027)**

Dans leur coopération, les partenaires entendent rechercher une augmentation proportionnelle et progressive des financements, des actions et l'atteinte de jalons/résultats, c'est pourquoi le processus d'engagement décrit ci-haut sera répété dans le temps.

Des financements supplémentaires pourront être alloués au Cameroun sur la base de besoins démontrés pour mettre en œuvre ses engagements politiques et/ou renforcer les projets/programme existant ayant des résultats démontrés.

B. OBJET DE L'AIDE A LA PREPARATION ET EFFET ESCOMPTE :

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la phase pilote de l'Initiative CAFI au Cameroun, la procédure de recrutement des agences de financement des projets pilotes lancée en juin 2023, pourrait être bouclée à la fin du mois septembre 2023. Les agences retenues prendraient en moyenne 6 mois pour les activités préparatoires (élaboration des documents de projets ; mise en place des unités de gestion des projets, ...) avant la mise en œuvre effective des projets pilotes. Pendant cette phase de démarrage, l'équipe focale technique du MINEPAT, Point d'Ancre de l'Initiative, devra : faciliter et coordonner les différentes activités de démarrage, conduire des travaux techniques en lien avec ladite phase ; participer aux différentes conférences et foras en lien les domaines de l'Initiative ; renforcer les capacités des acteurs ; organiser des missions de benchmarking, etc.

Les fonds de démarrage, objet de la présente proposition, permettrait ainsi à l'Equipe Focale MINEPAT de bien jouer son rôle. Il est attendu un renforcement des capacités des instances nationales et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour une coordination intersectorielle et multi-niveaux renforcée et inclusive, et pour la planification stratégique et spatiale, pour aller vers une « Économie Verte » en étroite ligne avec les objectifs et axes stratégiques de la Stratégie National de Développement 2020-2030 (SND30)

C. COHERENCE AVEC LES INITIATIVES EXISTANTES :

Relever des défis complexes, multiformes, interconnectés et systémiques tels que l'arrêt de la déforestation, la protection des forêts et la réalisation des contributions déterminées au niveau national (CDN) nécessite une réponse coordonnée, structurée, intersectorielle et multipartite. Par conséquent, le PNUD et ses partenaires proposent d'aider le gouvernement du Cameroun à améliorer ses mécanismes de collaboration interministérielle et intersectorielle par le biais d'un ensemble d'actions, fondées sur l'idée que la résolution des problèmes systémiques nécessite une réponse multi-acteurs et multi-sectorielle visant à créer une vision commune et guidée par une méthodologie spécifique. En outre, il comprend de solides éléments de renforcement des capacités dans le but de doter les acteurs concernés des connaissances et des outils nécessaires pour mener à bien ce projet.

Le pays est conscient qu'il ne peut pas continuer sur la voie de la déforestation, à la fois pour des raisons climatiques et environnementales, et pour continuer à accéder aux principaux marchés de consommation. C'est pourquoi le Cameroun a rejoint et mis en œuvre plusieurs initiatives visant à protéger les forêts et la biodiversité. Par exemple, le Cameroun s'est engagé dans le processus REDD+ depuis 2009. Plusieurs étapes ont été franchies à ce jour. La REDD+ est un outil de développement qui devrait aider le pays à atteindre l'objectif de développement durable que le gouvernement s'est fixé dans la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la Vision Cameroun 2035 "Le Cameroun, pays émergent en 2035".

En outre, des efforts récents ont été déployés pour mettre un terme à la déforestation, tels que les activités liées à l'application des réglementations forestières, à la légalité et à la gouvernance (FLEGT), la création d'aires protégées et la restauration de 12 millions d'hectares de forêts dans le cadre du Défi de Bonn. En outre, des efforts sont en cours pour établir un cadre de référence climatique pour les forêts du Cameroun.

Cependant, ces efforts ne peuvent à eux seuls répondre à tous les défis actuels et futurs liés à la déforestation au Cameroun. Les projets et activités existants ne sont souvent pas bien coordonnés, ce qui entraîne des chevauchements et des lacunes entre les efforts. Les études montrent que l'agriculture est l'un des principaux moteurs de la déforestation. Cependant, la responsabilité des secteurs agricoles responsables de la déforestation est divisée entre plusieurs ministères (par exemple : MINADER, MINFOD, MINDCAF). Il est donc très difficile pour le gouvernement d'apporter une réponse cohérente.

Outre les défis de la gouvernance publique, il est important de reconnaître que les institutions publiques ne peuvent à elles seules relever tous les défis. Cette complexité exige une réponse solide et coordonnée avec la participation active de toutes les parties prenantes. Par exemple, les entreprises de matières premières investissent des sommes considérables dans la durabilité des matières premières, parfois en partenariat avec des ONG spécialisées, mais les efforts sont rarement coordonnés, ce qui entraîne souvent des doubles emplois. Les efforts publics et privés sont également rarement coordonnés.

Pour collaborer efficacement avec toutes les parties prenantes, il est nécessaire de disposer d'espaces et de processus multipartites dédiés afin de développer l'alignement au sein de cadres d'action convenus. Actuellement, ces types d'espaces n'existent pas ou doivent être renforcés. Sans eux, les parties prenantes continueront à poursuivre leurs agendas et intérêts divergents, sans s'aligner sur les priorités nationales, et ne permettront pas au Cameroun de capitaliser et d'intensifier les efforts existants.

Pour l'essentiel, ce sont les principaux points qui justifient des interventions en faveur de l'établissement d'une cohérence et complémentarité entre les différentes initiatives en cours ou en prévisions.

Le tableau ci-dessous présente à cet effet une cartographie des initiatives complémentaires et des lacunes observées sur la base du cadre programmatique.

Tableau 1 - Cartographie des initiatives complémentaires et des lacunes sur la base de la FIV ou du cadre programmatique

Produit/activité	Source de financement (gouvernement/partenaire de développement)	Projets clés	Durée des projets	Budget en \$	Description des principales lacunes programmatiques ou financières

Handwritten signatures in blue ink.

5
Handwritten marks and initials in blue ink.

<p>Renforcer la légalité des forêts en améliorant la transparence du secteur forestier au niveau mondial et dans les pays ciblés, dont le Cameroun, Congo, Chine et Guyane.</p>	<p>Marchés et climat" (FGMC) - Royaume-Uni</p>	<p>Programme "Gouvernance forestière, marchés et climat" (FGMC) - Royaume-Uni</p>	<p>2018- 2022</p>	<p>4,054,452 GBP</p>	<p>Difficultés à confirmer les engagements du secteur privé dans les cadres politiques et réglementaires internationaux, notamment en ligne avec l'Accord de Paris sur le climat, la Déclaration de New York sur les forêts (NYDF),</p>
<p>1) soutenir la création de plateformes multipartites pour développer une compréhension, une vision, des approches et des solutions communes ; 2) réformer les politiques pour des pratiques agricoles et de pêche durables ; 3) renforcer les capacités et les systèmes des acteurs locaux, nationaux et internationaux pour améliorer la durabilité de la production de produits de base ; 4) gestion des paysages ; 5) incitations financières et économiques.</p>	<p>Norvège (UN REDD), SECO, GIZ, IKEA, Mondelez, Banque mondiale Projet d'utilisation et de restauration des terres alimentaires, Fondation Bill & Melinda Gates</p>	<p>Programme mondial et soutien national en Colombie, en République dominicaine, au Costa Rica, en Équateur, au Pérou, au Paraguay, au Liberia, en Côte d'Ivoire, au Ghana, aux Philippines, en Indonésie, en Mongolie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p>	<p>En cours depuis 2010</p>	<p>11 million USD</p>	<p>Contrainte à créer un environnement favorable pour aligner 14 ministères sur l'initiative en faveur de l'huile de palme durable ; il a aidé les parties prenantes libériennes à obtenir une interprétation nationale personnalisée de la norme de la table ronde sur l'huile de palme durable pour leur contexte local, et l'impact des travaux du GCP dans le secteur du café a été souligné.</p>
<p>(i) Concevoir, développer et mettre en œuvre un cadre de financement national intégré (INFF) afin de créer un environnement favorable et de renforcer les capacités de financement de la stratégie nationale de développement 2030 (NDS30) liée aux ODD, (ii) renforcer l'intégration des politiques, processus et systèmes de planification et de financement afin d'améliorer la responsabilité pour l'accélération des ODD et l'attrait pour les ressources privées nationales et internationales, (iii) réaliser des études, y compris des études de faisabilité pour des mécanismes de financement innovants pour les PME, en particulier celles du secteur agricole et agroalimentaire, et débloquer des fonds publics/privés pour le financement des ODD.</p>	<p>SDG Fund</p>	<p>Mettre en œuvre le cadre de financement national intégré afin de débloquer, d'exploiter et de catalyser les ressources pour accélérer la réalisation des ODD en vue d'une croissance inclusive.</p>	<p>2020-2022</p>	<p>1 million USD.</p>	<p>Temps relativement plus long mis pour la promotion des outils de budgétisation sensible au genre par la loi de finances sensible au genre 2023 à travers l'adoption de la circulaire sur l'intégration et l'évaluation de la budgétisation sensible au genre dans le budget de l'État ; stratégie de mobilisation des financements innovants et des fonds verts ;</p>

Améliorer la capacité des autorités nationales et régionales chargées de l'application de la législation sur les espèces sauvages à prévenir, détecter et enquêter sur la criminalité liée aux espèces sauvages grâce à une formation et à un équipement spécialisé.	Département d'État des États-Unis - Bureau des affaires internationales en matière de stupéfiants et d'application de la loi (INL)	Renforcer la collaboration transfrontalière pour lutter contre l'exploitation forestière illégale dans le bassin du Congo.	2021-2023	USD \$1,493,690.62.	Faible engagement des acteurs institutionnels pour (i) l'utilisation des outils et ressources disponibles par les bénéficiaires et (ii) l'amélioration de la collaboration inter-agences et transfrontalière.
Mécanisme innovant basé sur le cofinancement des biens subventionnés entre le producteur bénéficiaire et les autorités publiques ; Système numérique pour l'octroi direct de subventions gouvernementales aux producteurs (par des bons électroniques) ; Mécanisme permettant aux producteurs de bénéficier sans intermédiaire de la subvention de l'État pour les intrants agricoles et le petit matériel.	Financement public (Gouvernement du Cameroun)	Fenêtre de financement direct pour les producteurs de cacao et de café (Producer window), phase pilote réalisée dans le département de MOUNGO,	2022	6,350 milliards de FCFA,	Temps relativement long et ressources financières limitées pour assurer une forte implication du personnel du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE), mobilisation d'un grand volume d'intrants agricoles, pour la fertilisation et la protection des vergers de cacao et de café.
Programme de renforcement des capacités vise à améliorer le profil et la gestion des minéraux de développement (minéraux industriels, matériaux de construction, pierres de taille et pierres semi-précieuses).	de l'Union européenne et du PNUD	Programme du PNUD sur les minéraux de développement ACP-UE, mis en œuvre dans six pays cibles : Cameroun (Afrique centrale), Guinée (Afrique de l'Ouest), Ouganda (Afrique de l'Est), Zambie (Afrique australe), Jamaïque (Caraïbes) et Fidji (Pacifique).	2015-2023	23 millions d'euros	Temps relativement plus long pour la création d'un environnement favorable à la formalisation des entreprises minières artisanales et à petite échelle, y compris les capacités politiques, juridiques et réglementaires du secteur public en matière de formalisation (par exemple, la stratégie nationale sur la formalisation et l'accélération des affaires).

D. DESCRIPTION DES ACTIVITES COUVERTES PAR LA SUBVENTION PREPARATOIRE :

Les activités couvertes par ces fonds de démarrage portent essentiellement sur :

7

- *L'amélioration de cadre et conditions de travail de l'Equipe Focale Technique au MINEPAT : à travers l'acquisition de certains équipements de vidéoconférence pour les réunions à distance, les kits de communication, la location d'un immeuble pour CAFI au Cameroun ;*
- *La conduite des ateliers techniques (finalisation du ProDoc assorti des plans ; les contributions des administrations sectorielles pour une meilleure mise en œuvre de la phase pilote CAFI, etc.) ;*
- *La conception des outils de communication (site web ; capsules, spots, ...) sur CAFI au Cameroun pour faciliter la communication sur les activités de l'Initiative pour une meilleure appropriation des acteurs de développement impliqués ;*
- *Le renforcement des capacités de l'équipe focale technique MINEPAT à travers la participation aux sommets, foras, aux formations et réunions techniques*

E. MODALITES :

Ce projet sera exécuté en cohérence avec l'approche harmonisée des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT) qui propose de nouvelles méthodes de gestion des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution. Les modalités de cette approche sont les remises directes d'espèces, les paiements directs, le remboursement et l'exécution directe par l'organisme. Ainsi, à la demande du MINEPAT, le PNUD mettra à disposition les ressources suivant la modalité NIM (Exécution nationale). Le cadre HACT est destiné à constituer un ensemble simplifié de procédures de demande, de décaissement, de garantie et de rapport sur les fonds pour gérer efficacement les risques, réduire les coûts des transactions et promouvoir le développement durable de manière coordonnée.

F. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET

Fournissez le plan de travail et le budget envisagés pour le projet, en utilisant le tableau ci-dessous : (1) produit/activité (2) calendrier (3) budget par activité.

Tableau 2 : Plan de travail

Produits	Activités indicatives pour chaque produit	2023				2024				Allocation des ressources	
		Q1	Q2	Q3	Q4					Total (USD)	
Produit 1 : Appui à l'élaboration des instruments/outils d'opérationnalisation du Projet	Ateliers techniques de finalisation du ProDoc assorti des plans										48 000
	Atelier d'élaboration des cadres de contributions des administrations sectorielles pour une meilleure mise en œuvre de la phase pilote CAFI										16 000
	Conception et hébergement d'un site Web										10 000
	Conception des capsules et spots pour la communication										20 000
Produit 2 : Appui au renforcement des capacités	Assister au EB23 - Brazzaville : 30-31 Oct. 2023 (après Sommet Trois Bassins 26-28 Oct 2023).										25 000
	Assister au COP 28 - Dubai : Nov-Dec 2023										27 500
	Formation sur la finance climat et développement durable										12 000
	Assister aux réunions en Europe (CA, Chef-Lieu CAFI Sec / Agences, etc.)										24 000
Produit 3 : Appui à l'amélioration du cadre et conditions de travail à l'Equipe Focale Technique	Kit de visioconférence (Ecran Pro Samsung, Caméras PTZ Full HD, Barre de son, supports muraux, grand angle de vue panoramique 170°, ...) pour une réunion d'au moins 50 participants										7 000
	Kits de connexion haut débit (Camtel - Orange - MTN)										585
	Abonnement internet (Orange, MTN et Camtel)										1 800
	Carburant pour 2 véhicules (200 Litres par mois et par véhicule ; pendant 6 mois)										3 120
	Location d'un immeuble pour CAFI - Cameroun										90 000
Acquisition des meubles et fournitures de bureau – Immeuble CAFI loué										10 000	
	Sans couts										295 005

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de l'ONU

BUDGET DU PROJET PBF			
CATEGORIES	Montant Organisme bénéficiaire XX	Montant Agence bénéficiaire	TOTAL
1. Personnel et autres collaborateurs			28 500
2. Fournitures, produits de base, matériaux			40000
3. Équipement, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)			55 000
4. Services contractuels			40 000
5. Voyage			40 500
6. Transferts et subventions aux contreparties			40 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs			34 000
Sous-total des coûts du projet			
8. Coûts indirects de soutien*.			17 005
TOTAL			295 005

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, comme spécifié dans les termes de référence du CAFI et doit suivre les règles et lignes directrices de chaque organisation bénéficiaire. Notez que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par l'Agence doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures de l'Agence.

G. Gestion des risques :

Cette section présente les principaux risques susceptibles de compromettre la mise en œuvre du projet, leur probabilité, leur gravité et la gestion des risques, y compris la responsabilité de la gestion et de l'atténuation des risques. Les risques doivent inclure ceux de nature politique et externe ainsi que ceux de nature programmatique. Utilisez le tableau ci-dessous pour la cartographie des risques.

Tableau 4 - Matrice de gestion des risques

Risques pour la réalisation de l'effet	Probabilité d'occurrence (élevée, moyenne, faible)	Gravité de l'impact du risque (élevé, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Insécurité	Faible	Faible	Mettre en place un plan de sécurité approprié
Non-respect des normes sociales et environnementales	Faible	Faible	Mettre en place un plan de gestion des normes sociales et environnementales
Fraude ou corruption	Faible	Faible	Application des politiques du PNUD de gestion financière et de lutte contre la corruption et la fraude